



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

UNITE DE GESTION DES PROJETS

Projet de Transformation du Système de Santé en Guinée (PT2S)



N° Crédit n°7535-GN - Subvention n°TF05993-GN

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Date début : 24/11/2025 - Date Limite : 09/12/2025

Domaine d'activité : Améliorer l'utilisation de services de qualité en matière de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente et de nutrition dans des régions sélectionnées.

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement d'un montant de 85 millions de Dollars de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet de Transformation du Système de Santé en Guinée (PT2S), et il a l'intention d'affecter une partie du produit à des paiements pour des biens, des travaux, des services autres que des services de consultants et des services de consultants qui seront achetés dans le cadre de ce Projet. Ce Programme sera cofinancé par le GFF d'un montant de 10 millions de Dollars.

Le Projet comprend les composantes suivantes :

Composante 1 : Fourniture de services de base de qualité dans le cadre de la SRMNSA-N

Cette composante comprend : la Sous-composante 1.1 Renforcement de l'état de préparation des services de base dans le cadre de la Santé de la mère de l'enfant, l'adolescent et la Nutrition (SRMNIA-N).

La sous-composante 1.2 : Expansion du Financement Basé sur les Résultats pour améliorer la qualité de la prestation de services de SRMNIA-N dans les régions peu performantes et sensibles au climat.

La Sous-composante 1.3 : Améliorer la qualité grâce aux services de santé numériques.

Elles visent à renforcer la capacité des districts sanitaires à fournir des services de santé et de nutrition sûrs, de qualité et respectueux lors de chocs climatiques et d'urgences. S'appuyant sur les interventions mises en œuvre dans le cadre du précédent projet de santé à Kankan et Kindia, cette composante permettra de renforcer la capacité opérationnelle des structures de santé au niveau des districts sanitaires dans les sept régions et d'apporter un appui technique et financier à l'expansion du programme FBR dans cinq des sept régions.

Composante 2 : Stimuler la demande et l'accès aux services de base de la SRMNIA-N.

Elle comprend :

La Sous-composante 2.1. Étendre les soins de santé gratuits au niveau des districts pour les plus pauvres dans les régions peu performantes et vulnérables au climat.

La Sous-composante 2.2 : Renforcement de la santé communautaire et de la nutrition

Ces deux sous-composantes visent à éliminer les obstacles du côté de la demande qui entravent l'utilisation des services de santé et de nutrition pour les mères, les enfants et les adolescents. Ces

obstacles sont principalement dus à des contraintes financières, à des limitations géographiques, au changement climatique, aux chocs climatiques et à l'inaccessibilité socioculturelle. Compte tenu de l'amélioration prévue de l'offre dans le cadre de la composante 1 afin d'accroître la fourniture de services de SRMNIA-N, cette composante augmentera encore l'utilisation des services de santé en atténuant le fardeau financier des personnes pauvres extrêmes et de celles qui vivent dans des zones vulnérables au climat. Il impliquera également les ASC et la communauté dans des initiatives de sensibilisation et de génération de demande.

Composante 3 : Coordination et gestion de projet, suivi et évaluation.

Elle comprend :

La Sous-composante 3.1 : Coordination et gestion de projets

La Sous-composante 3.2 : Suivi et évaluation du projet

La Sous-composante 3.3 : Renforcement du système d'information sanitaire.

Ce sous-volet fournira un appui à la gestion de projet par l'intermédiaire de l'Unité de coordination de projet (UCP) établie en vertu du HSCSP (P163140) et renforcée en vertu de la HSPWCA (P179078). Il s'agira : i) des dépenses de fonctionnement de l'Unité centrale et régionale ; (ii) le respect des exigences fiduciaires et du cadre environnemental et social (CES) de la BM, y compris la gestion financière, la passation des marchés et les tâches environnementales et sociales ; et (iii) le coût de la coordination, de la supervision et des activités de gestion globales du projet.

Composante 4 : Composante d'intervention d'urgence (CERC) (0 \$ US). Une chaire d'excellence est incluse dans le projet conformément aux paragraphes 12 et 13 de la Politique de financement des projets d'investissement (FIP) pour les situations de besoin urgent d'aide et de contraintes de capacité. Cela permettra de réaffecter rapidement les fonds de subvention de l'IDA non engagés en cas d'urgence éligible telle que définie dans l'OP 8.00. Un manuel d'opération guidera l'activation et la mise en œuvre de la chaire, et un plan d'action d'urgence sera préparé pour confirmer les activités et le financement d'événements particuliers.

A. Les marchés de travaux sont les suivants :

- Installations de points d'eau (puits et forage) pour les régions de Kindia, Labé, Faranah et Kankan.

B. Les marchés de fournitures et services autres que les services de Consultant sont les suivants :

- Equipements médicaux, mobilier médical et instrumentation en faveur des structures sanitaires
- Equipements de gestion des déchets biomédicaux (10 Incinérateurs) en faveur structures sanitaires
- Installation de panneaux solaires pour le niveau (régional, préfectoral et communautaire) pour les structures sanitaires
- Médicaments et consommables pour les structures sanitaires
- Kits de surveillance/travail pour les ASC et RECO (registres, imperméables, sacs à dos, stylo, bottes, mégaphones, lampe torche, tee-short, balances...) et kits d'hygiène pour les femmes enceintes et allaitantes vues en, CPN, CPoN...
- Outils de gestion en faveur des structures sanitaires de la zone du Projet (PS, CS, CSU)
- Matériel roulant (cliniques mobiles véhicules Stations Wagons)
- Equipements informatiques et de reprographies ;
- Mobilier de bureau ;
- Fourniture de bureau et consommables
- Entretien et réparation du matériel roulant (véhicules, ambulances, clinique mobile, etc.)
- Fourniture de pneumatique par marché à commande
- Confection, impression et reprographie des documents du Programme.

C. Les services de Consultants sont les suivants :

- Recrutement d'un Cabinet pour l'Audit externe des comptes du Programme ;
- Sélection des ONG locales qui auront pour mission d'obtenir et de vérifier les résultats dans la préfecture choisie pour l'opération pilote de financement basé sur les résultats (Kindia, Labé, Faranah et Kankan) ;
- Recrutement d'un consultant pour appuyer la mise en œuvre du volet indigent
- Recrutement d'un cabinet pour l'élaboration/révision des documents normatifs du MSHP
- Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du plan stratégique national pour le développement des ressources humaines dans le domaine de la santé
- Assistance technique pour établir la base de données de normalisation des effectifs des établissements de santé...
- Recrutement d'un consultant au compte du Service de modernisation des systèmes d'information (SMSI) pour améliorer la gouvernance, l'infrastructure numérique et l'interopérabilité dans tous les sous-systèmes d'information sur la santé
- Recrutement d'un consultant pour réviser et renforcer le cadre juridique et institutionnel de l'état civil afin de l'aligner sur les standards internationaux.

3. Le PT2S, invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les matériels, produits et services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, catalogues, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans le domaine).

4. Les critères qui seront appliqués dans l'évaluation des qualifications porteront sur l'expérience générales et l'exécution de contrats analogues ;

5. Des fournisseurs/Consultants seront short-listés conformément aux procédures spécifiées dans les « *Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement en date de juillet 2016 et révisé en septembre 2023 de la Banque Mondiale* » *le Règlement de passation des marchés* ».

6. Les intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires par rapport à ces différents services à l'adresse mentionnée ci-dessous :

PROGRAMME DE SECURITE SANITAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE (PSS-AOC)

Quartier Coronthie, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée. Tél. : (224) 626 963 888 / (224) 626 963 890

Email drgrovogui@gmail.com – barrysouadou@yahoo.fr Site : www.ugp-passp-ms.org.gn
République de Guinée

7. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **9 décembre 2025 à 12 heures.**

Le Coordonnateur National



Dr Moustapha GROVOGUI